

Allocution de Jean-Paul II aux cardinaux et à la Curie romaine le 22 décembre 1988 : le schisme de Mgr Lefebvre

Publié le 22 décembre 1988
3 minutes

Répondant le jeudi 22 décembre aux vœux du doyen du Sacré-collège, le cardinal Agnelo Rossi, le Pape Jean-Paul II a fait le bilan de l'année 1988 devant les cardinaux et les membres de la Curie romaine, réunis à la salle Clémentine.

Voici un extrait du texte de son allocution .

Les deux ombres de 1988

8. Frères vénérés, dans ce cadre, riche d'expériences si vivantes et stimulantes qui ont irradié de lumière le cours de l'année, les ombres qui font mal au cœur et causent des préoccupations n'ont cependant pas manqué.

Le schisme de Mgr Lefebvre

a) Avant tout, l'issue, malheureusement non réussie, de la tentative d'éviter l'instauration d'une situation objectivement schismatique de la part d'une communauté bien connue.

Les négociations ont été conduites avec beaucoup de patience et de charité, dans le respect de la dignité des personnes, avec un engagement constant de fidélité à l'Esprit-Saint, qui assiste toujours l'Église et qui l'a guidée avec un amour spécial dans le Concile Vatican II. L'Église catholique a la sérénité d'avoir parcouru toutes les routes permises par « la conscience de vérité » qui lui est propre ; en respectant toujours les sensibilités subjectives et même les réactions que des abus blâmables ont pu susciter.

Tout cela, malheureusement, n'a pas obtenu l'effet souhaité : si bien que le recours, avec une profonde douleur pourtant, à l'application de la plus grave sanction canonique, a été rendu inévitable.

Je n'ai pas voulu, cependant, que ce soit le dernier mot. Avec le désir d'aider celui qui, animé d'une intention droite et par l'amour de l'Église, voudrait se dissocier d'un pareil geste de rupture, j'ai jugé opportun de créer une Commission spéciale qui pourrait consentir, aux fidèles bien disposés, d'exprimer dans la communion ecclésiale, les valeurs positives de leur propre formation culturelle et spirituelle.

Les premiers résultats du **motu proprio *Ecclesia Dei*** offrent des motifs d'espérance.

Je souhaite que, grâce à l'action prudente d'un tel organisme, à la collaboration généreuse et loyale des évêques, du clergé et des fidèles des Églises particulières plus directement intéressées, ainsi que, évidemment, grâce à la bonne volonté des destinataires eux-mêmes pour qui on a émis ces règles, l'unité catholique puisse être consolidée, conformément à la suprême volonté du Christ, manifestée dans la prière de la dernière Cène : « Que tous soient un... » (Cf Jn 17, 21 et s.)

Notes de bas de page

1. Texte italien dans l'*Osservatore Romano* du 23 décembre. Traduction, titre, sous-titres et notes de la DC. [↩]
2. DC 1988, n° 1967, p. 788. [↩]